

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS152/10
14 décembre 1998

(98-5052)

Original: espagnol

ÉTATS-UNIS – ARTICLES 301 À 310 DE LA LOI DE 1974 SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Demande de participation aux consultations

Communication de l'Équateur

La communication ci-après, datée du 10 décembre 1998, adressée par la Mission permanente de l'Équateur à la Mission permanente des États-Unis, à la Délégation permanente de la Commission européenne et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

La Mission de l'Équateur auprès de l'Organisation mondiale du commerce présente ses compliments à S.E. M. l'Ambassadeur Kamel Morjane, Président de l'Organe de règlement des différends de l'OMC, et a l'honneur de lui remettre copie des notes n° 4-3-51/98 et 4-3-52/98 datées de ce jour, qui ont été adressées à la Représentation permanente des États-Unis d'Amérique et à la Délégation permanente des Communautés européennes, respectivement, et dans lesquelles l'Équateur exprime formellement sa demande de participation aux consultations demandées par les CE dans une communication distribuée sous la cote WT/DS152/1 le 30 novembre 1998, au sujet de la question "États-Unis – Procédures unilatérales de l'article 301 de la Loi de 1974 sur le commerce extérieur des États-Unis".

Il convient de rappeler qu'à la réunion de l'Organe de règlement des différends de l'OMC du 25 novembre 1998, le représentant de l'Équateur a fait savoir que le gouvernement équatorien avait l'intention de participer à ces consultations conformément aux dispositions du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends, et en particulier à son article 4, sur la base de l'intérêt que cette affaire revêt pour l'Équateur, du point de vue systémique et du fait que cette question est étroitement liée à la question "Communautés européennes – Régime applicable à l'importation, à la vente et à la distribution des bananes" qui est traitée actuellement à l'OMC.
